

# Le constructivisme dans la pratique de recherche : une évaluation à partir de seize thèses de doctorat

---

Sandra CHARREIRE

Isabelle HUAULT

*Université Paris 12-Val de Marne*

*Classification JEL : B490*

*Correspondance :*

Institut de Recherche en gestion  
Université de Paris 12-Val de Marne  
Immeuble La Pyramide, 80 av. du Général de Gaulle  
94010 Créteil Cedex  
Email : [charreire@univ-paris12.fr](mailto:charreire@univ-paris12.fr)  
[isabellehuault@aol.com](mailto:isabellehuault@aol.com)

*Résumé :* L'objectif de cet article est de montrer de quelles manières sont conduites les recherches constructivistes françaises en management. Pour ce faire, une analyse de seize thèses de doctorat constructivistes est proposée. La difficulté de cette posture épistémologique est mise en évidence puis discutée, grâce à l'analyse de la démarche de recherche, de l'instrumentation utilisée, et du statut des connaissances ainsi produites.

*Mots clés :* épistémologie – constructivisme – instrumentation – méthodologie.

*Abstract :* The objective of this article is to show how French constructivist research in management is undertaken. Thus, an analysis of sixteen constructivist doctoral dissertations is proposed. The difficulty of this epistemological posture is underlined and then discussed, thanks to the analysis of the methodology used, and the nature of the knowledge produced.

*Key words :* epistemology – constructivism – methodology

*« Chacun a ses philosophies, qu'il soit ou non conscient du fait, et nos philosophies ne valent pas grand chose. Cependant l'impact de nos philosophies sur nos actions et nos vies est souvent dévastateur. Ainsi, tenter d'améliorer par la critique nos philosophies devient une nécessité ». Karl Popper.*

Comment le chercheur peut-il être cohérent avec une position épistémologique et, plus particulièrement, avec une posture constructiviste ? Le succès du paradigme constructiviste en France est tel qu'il donne lieu à l'éclosion de nombreux travaux de nature épistémologique et empirique dans les sciences sociales de façon générale, et en sciences de gestion notamment [J.C. Moisdon, D. Tonneau 1982 ; A.C. Martinet 1990 ; B. Roy 1992 ; G. Koenig 1993 ; J.L. Le Moigne 1995 ; V. Chanal et al. 1997]. Cette profusion appelle aujourd'hui une réflexion sur l'opérationnalisation empirique des recherches en management, sur leur cohérence avec les fondements constructivistes et sur les défis imposés par une telle posture.

Ainsi, l'objet de cet article est-il de montrer comment sont conduits les travaux constructivistes français en gestion, afin de mettre en évidence les enjeux posés aux chercheurs qui, délibérément, s'inscrivent dans ce référentiel. Un examen systématique de seize thèses de doctorat soutenues entre 1993 et 2000, et se réclamant explicitement d'un positionnement constructiviste, a été effectué. Cette analyse a été réalisée à la lumière des critères de scientificité exposés dans la littérature.

Il est utile de rappeler au préalable les hypothèses du cadre de référence constructiviste. Pour les constructivistes, le « réel » est constitué d'interprétations qui se construisent grâce aux interactions [M. Girod-Séville, V. Perret 1999]. En outre, la « méthodologie des connaissances constructibles » [J.L. Le Moigne 1995] s'articule autour de deux principes :

– le principe de modélisation systémique qui, au-delà de la logique disjonctive ou du calcul algorithmique formel, permet de produire des énoncés raisonnés ;

– le principe d'action intelligente qui, en s'opposant au principe de parcimonie constitutif des épistémologies positivistes, propose l'élaboration d'une action descriptive *a posteriori*. La finalité est de proposer une solution qui convienne à l'observant.

Dans cette perspective, la distinction entre science et non-science n'est pas pertinente puisque l'existence d'une norme de rationalité universelle pour l'évaluation d'une théorie scientifique est rejetée [A. Chalmers 1987]. Les rares critères de validité acceptés demeurent les critères d'adéquation et d'enseignabilité. Seule la valeur pragmatique de la connaissance permet d'affirmer son statut scientifique, statut acquis grâce à l'évaluation du système observant.

Après avoir rappelé les éléments structurants du constructivisme, une analyse de travaux rattachés à cette épistémologie est proposée. Elle met notamment en relief la diversité du paradigme, tout en soulignant les difficultés d'une telle posture, en termes d'instrumentation et de statut du produit de la recherche. Être constructiviste signifie en effet relever de nombreux défis. Afin d'engendrer une connaissance qualifiée d'idiographique, le chercheur doit se trouver immergé dans le contexte d'observation, développer une intelligence de ce contexte en s'imprégnant du langage des acteurs et faire preuve tout autant d'empathie que d'opportunisme méthodologique [L. Hudson, J.L. Ozanne 1988]. Pour illustrer ces difficultés, l'analyse s'appuie sur des réalisations concrètes de recherches, conformément à la méthode présentée dans l'encadré ci-après.

*Méthode :*

L'analyse porte sur des résultats de recherches se revendiquant du paradigme constructiviste. Dans cette perspective, quelques thèses françaises récentes (sur la période 1993-2000) ont été sélectionnées dans le fichier national des thèses. Le choix de travailler à partir de thèses plutôt que d'articles se justifie par l'affichage souvent plus explicite du positionnement épistémologique. La période considérée correspond à l'émergence d'une production significative de thèses constructivistes. L'échantillon se veut illustratif de quelques productions, sans pour autant prétendre ni à une quelconque représentativité statistique ni à une quelconque exhaustivité. S'appuyer sur de telles réalisations permet d'illustrer les questions soulevées dans le présent article. L'intention n'est ni de porter un jugement, ni d'évaluer la qualité intrinsèque des travaux. L'objectif est plutôt de discuter de la cohérence entre l'adhésion à l'épistémologie dite constructiviste et les méthodes de recherche mises en œuvre.

## **1. L'ancrage des recherches en management dans la galaxie constructiviste**

À l'instar des épistémologies positivistes, le paradigme constructiviste révèle une grande diversité, se nourrissant de courants disciplinaires et philosophiques nombreux. On peut cependant dégager ses éléments structurants ainsi que ses principaux critères de scientificité.

### ***1.1. Les éléments structurants du constructivisme***

Trois principes constituent le noyau dur autour duquel s'organisent les constructivismes : la négation du présupposé ontologique, la co-construction des problèmes avec les acteurs, la construction d'artefacts comme projet de recherche.

- *La négation du présupposé ontologique*

L'hypothèse ontologique renvoie à la « Réalité du Réel » ou à la « Naturalité de la Nature » [J.L. Le Moigne 1990]. Dans cette perspective, la science peut découvrir, décrire et révéler les lois qui régissent son fonctionnement.

Le rejet de l'hypothèse ontologique constitue l'un des éléments constitutifs du constructivisme. Une ligne de démarcation nette avec les positivistes est ainsi posée. Les constructivistes considèrent en effet que la science ne saurait poursuivre un objectif de connaissance de la Réalité d'une part, et que cette Réalité n'est pas indépendante voire antérieure à l'observateur-chercheur. La recherche de lois explicatives du fonctionnement des phénomènes tant naturels que sociaux, la volonté d'approcher l'essence même de la réalité sont dépassées au profit d'une attention plus marquée à la construction de la connaissance. Dans l'acception constructiviste, le primat est désormais accordé à l'interaction entre l'objet et le sujet et aux modalités d'élaboration des connaissances par le chercheur. Ainsi, les conditions et les processus d'émergence de la réalité observée, plus que son statut de « vérité », apparaissent fondamentaux. Socialisation et interaction se situent au cœur du paradigme [P. Baumard 1997]. La construction sociale de la réalité [P. Berger, T. Luckman 1966], la limitation du champ d'observation et d'action des individus par les cultures et le contexte

dans lesquels ils sont engagés interdisent par exemple de penser l'immanence des phénomènes économiques et sociaux<sup>1</sup>.

- *La co-construction des problèmes avec les acteurs*

Les travaux de J. Piaget [1970] fournissent, quant à eux, un cadre pour mieux comprendre le processus constructiviste de constitution des connaissances scientifiques et dont certaines recherches en gestion se font largement l'écho.

J. Piaget explicite en effet le positionnement de l'épistémologie génétique par une double intention : celle de constituer une méthode apte à fournir des dispositifs de contrôle au travail de recherche, tout en permettant de remonter à la genèse même des connaissances. L'emploi de la méthode génétique concourt ainsi au développement des conceptions constructivistes. Le cheminement de la construction des connaissances, leur genèse tout comme les autres phases de leur développement se situent au cœur de la démarche. J. Piaget met en évidence l'activité du sujet qui s'appuie sur l'objet, objet dont l'existence est indépendante du sujet mais dont la nature même ne peut jamais être véritablement atteinte. La connaissance du sujet relève alors d'une construction continue. Est ainsi proposé un mode de progression scientifique fondé sur un processus continu, fait de tâtonnements, de bifurcations et d'allers-retours, et non sur une accumulation linéaire et séquentielle de connaissances additionnelles. La co-construction des problèmes avec les acteurs soumis à des processus d'assimilation-accomodation [J. Piaget 1970], les itérations permanentes entre théorie et terrain et une démarche de recherche plus articulative que cumulative illustrent le caractère fécond des réflexions de J. Piaget pour la gestion.

- *La construction d'artefacts comme projet de recherche*

Dans une perspective sensiblement différente enfin, l'œuvre de H. Simon constitue aussi le fondement de nombreux écrits constructi-

---

<sup>1</sup> À certains égards, on pourrait rapprocher ce positionnement de travaux issus de la sociologie institutionnaliste [P. DiMaggio, W. Powell 1983 ; R. Scott 1994]. Toutefois, et comme nous le verrons dans la suite du texte, l'étude des constructions sociales n'est pas constitutive du constructivisme et bien d'autres dimensions doivent être présentes pour parler de posture constructiviste.

vistes en management. L'enjeu est, pour H. Simon, de repérer les processus cognitifs de conception par lesquels sont réalisées les stratégies d'action. En effet, H. Simon [1990] montre que la science de gestion, dans ses bases épistémologiques, se rapproche de l'ingénierie, en ce qu'elle est science de conception plus que science d'analyse. Les méthodes alors mises en œuvre, définies à l'aune de leur projet de conception et de construction de connaissances, doivent permettre de modéliser le processus cognitif par lequel a été élaboré le projet qui définit les objets scientifiques. Ainsi tous les actes complexes de conception et construction deviennent-ils passibles de connaissances scientifiques [J.L. LeMoigne, 1990]. Cette vision nourrit le courant du « constructivisme architectural », lequel stipule que la construction d'artefacts peut apporter des réponses à des problèmes de gestion.

Par exemple, la décision, loin d'être pur exercice de résolution de problème, est considérée comme étant construite par un décideur doté d'une rationalité procédurale, mettant en œuvre des processus de délibération appropriés [Y. Giordano 1991]. On retrouve ici les principaux traits de la recherche ingénierique, forme de recherche-action qui s'intéresse à des processus organisationnels complexes multicritères, multi-acteurs et multi-rationnels [V. Chanal et *al.* 1997]. Cette démarche se caractérise par l'aide à la construction des problèmes auprès des acteurs d'une part, par l'apprentissage mutuel, entre le chercheur et les praticiens, d'autre part. L'ingénierie de la recherche est alors empreinte d'une volonté pédagogique marquée dans la mesure où l'un de ses objectifs est de participer précisément à l'appropriation des connaissances théoriques par les managers, pilotes des situations de gestion.

Toutefois, l'explicitation du mode de génération des connaissances n'écarte pas la question des critères de scientificité de la connaissance ainsi produite.

## ***1.2. Les critères de scientificité***

La validation constitue un impératif de tout processus scientifique. Elle s'appuie dans une perspective constructiviste sur des critères spé-

cifiques, diamétralement opposés à la démarche vérificationniste issue du paradigme positiviste. En effet, aussi diverses soient-elles, les recherches constructivistes affichent des critères de validité communs tels que l'adéquation, c'est-à-dire une forte orientation pragmatique, et l'enseignabilité [M. Girod-Séville, V. Perret 1999].

Pour appréhender le critère d'adéquation, il convient de revenir au statut de la connaissance. Cette dernière n'est pas une représentation unique du monde réel ; elle doit être comprise comme une clé qui ouvre des voies possibles de compréhension. Autrement dit, une connaissance est « adéquate » si elle suffit, à un moment donné, à expliquer ou à maîtriser suffisamment finement une situation. Le degré d'adéquation reste à l'appréciation du chercheur, seul véritable expert sur le terrain. Ce critère d'adéquation trouve quelques-unes de ses racines dans les contributions de E. von Glasersfeld [1988, p. 23]. Utilisant une métaphore, l'auteurs souligne qu' « *une clé convient si elle ouvre la serrure qu'elle est supposée ouvrir (...) et grâce aux cambrioleurs, on ne sait que trop bien qu'il existe beaucoup de clés découpées tout à fait différemment des nôtres, mais qui n'en ouvrent pas moins nos portes* ».

La validation du processus de recherche procède donc d'une activité perpétuelle à travers laquelle le chercheur est confronté à des situations dont il lui faut toujours re-crée le modèle, pour en tester ensuite la pertinence [V.I. de La Ville 1997]. Dès lors, la réalité, construite par l'expérience que le chercheur retire du terrain, n'est jamais directement accessible et le savoir est le résultat d'une interprétation strictement conjecturale.

Le critère d'enseignabilité signifie, quant à lui, que la connaissance produite doit être transmissible. En ce sens, toute connaissance est construite de manière projective et il ne saurait exister de réelle différence de statut entre connaissance scientifique et philosophique. La qualité pédagogique constitue ainsi un élément central dans l'appréciation des résultats.

La démarche de recherche constructiviste a pour projet de comprendre et d'expliquer comment les objets se structurent, afin de mieux aider à leur conception. Est ici clairement posée une constante forte des

recherches constructivistes, quels qu'en soient le degré de radicalité ou le courant paradigmatique. En ce sens, le produit de la recherche est une création, une construction interactive entre le sujet et l'objet. La connaissance produite est idiographique par ses caractéristiques contextuelle et temporelle [L. Hudson, J.L. Ozanne 1988].

Le tableau 1 ci-après synthétise les éléments structurants du paradigme constructiviste et ses critères de scientificité.

**Tableau 1** – *Éléments structurants et critères de scientificité du constructivisme*

Dimension épistémologique dominante	Éléments structurants	Principes de validation
Appréhension de la réalité	Négation du présupposé ontologique (hypothèse phénoménologique)	Enseignabilité Adéquation
Mode de génération de la connaissance	Co-construction des problèmes avec les acteurs (inter-relation sujet/objet)	
Statut de la connaissance produite	Construction d'artefacts (orientation pragmatique)	

Il apparaît ainsi que les travaux se revendiquant du constructivisme se structurent autour de trois éléments fondateurs : l'hypothèse phénoménologique, l'interrelation entre le sujet et l'objet, et la construction d'artefacts. Les trois interrogations majeures de cet article portent précisément sur la cohérence entre ces principes fondateurs et la pratique de recherche en management :

– Existe-t-il des projets propres aux recherches constructivistes en management ? En particulier, le caractère praxéologique des recherches produites est-il spécifique à cette épistémologie ?

– Quelle compatibilité observe-t-on entre la posture adoptée et l'instrumentation déployée ?



– Quels sont les discours développés sur la question de la validité de la recherche, sur les emprunts effectués dans d'autres référentiels ou, plus généralement, sur le positionnement théorique des travaux ?

Ces questions aideront à déterminer de façon précise ce qui est ou n'est pas compatible avec la posture constructiviste.

## **2. Difficultés d'une posture épistémologique**

Afin d'éclairer la question de la cohérence épistémologique, il est nécessaire de s'interroger sur l'instrumentation et sur les modalités de restitution des travaux. En d'autres termes, existe-t-il, au-delà des constantes fondatrices du paradigme, des invariants en termes d'opérationnalisation empirique ?

À partir de l'étude de seize thèses françaises en management, nous avons pu relever des objets et des objectifs de recherche privilégiés par les travaux constructivistes. Ces deux dimensions (objet et objectif) constitutives de tout *design* de recherche, apparaissent centrales dans l'appréciation de la fidélité aux postulats du constructivisme, puisqu'elles sont directement liées aux fondements des paradigmes qu'elles servent. Plus précisément, les méthodologies déployées pourraient permettre d'apprécier la spécificité du paradigme. En outre, le monde académique fonctionnant sur le partage des connaissances et sur la capitalisation à partir des connaissances produites par d'autres dans un mouvement cumulatif, il importe d'analyser comment procèdent les chercheurs constructivistes sur ce dernier point. C'est à partir de ces différents critères que sont apparus des absences, des contradictions et un questionnement quant au statut de la connaissance produite. Ne sont développés ici que les problèmes les plus saillants et les plus récurrents concernant la question de la cohérence épistémologique.

### **2.1. La démarche de recherche : absences et contradictions**

Les recherches constructivistes devraient se qualifier, en principe, par leurs projets davantage que par leurs objets. L'étude sur ce point des seize thèses a montré des absences de justification et des contradictions. En effet, l'ancrage constructiviste est essentiellement justifié par l'objet de recherche. La question dès lors est de s'interroger sur la spécificité des objets et projets étudiés.

### 2.1.1. *L'absence d'objets et d'objectifs spécifiques du constructivisme*

Un tour d'horizon de l'ensemble du matériau étudié fait apparaître la récurrence d'une terminologie particulière mais d'objets de recherche que l'on peut qualifier d'universels. Ainsi, les réseaux ou champs stratégiques, l'éthique en management, la veille stratégique, l'évolution de la firme, la personnalité du dirigeant, la création d'entreprise, la culture d'entreprise, la cognition organisationnelle, les processus de changement organisationnel ou de décision font l'objet des principaux travaux analysés.

Ces thèmes de recherche, loin d'être l'apanage du seul paradigme constructiviste, sont traités et débattus au sein d'autres référentiels comme le positivisme ou l'interprétativisme. Cela n'est guère étonnant, au demeurant, dans la mesure où la spécificité de la posture réside surtout dans la manière d'appréhender ces différents objets. Cependant, la totalité de l'échantillon revendique, sans justification convaincante, le positionnement constructiviste par la nature même des objets étudiés. Par exemple, les phrases suivantes, loin d'être atypiques, sont représentatives de cet amalgame :

*« La vision constructiviste de notre projet tient aux objets que nous étudions, à savoir le processus de veille stratégique et les mécanismes cognitifs utilisés par les dirigeants. Le processus de veille stratégique est un processus organisationnel complexe et transversal à l'entreprise. Il ne peut être analysé comme une réalité ontologique objective ni même comme un processus préexistant qu'il suffirait de mettre à jour. »*

*« Un réseau n'est pas une réalité en tant que telle, mais il est le produit de la volonté de certains acteurs de former une structure réticulaire. Le réseau est donc une forme construite par les organisations : en ce sens, on peut dire que le réseau n'est pas un objet d'étude (au sens positiviste du terme) mais qu'il correspond plutôt à un projet ».*

De tels propos laissent supposer que les processus de veille stratégiques ou les réseaux relèvent, par leur nature même, d'une démarche constructiviste. Cette position est discutable, surtout si l'on renvoie à

d'importants travaux sur ces thèmes inscrits dans une épistémologie non constructiviste [H. Thorelli 1986 ; J. Jarillo 1993].

Si les objets étudiés ne sont pas propres au constructivisme, le vocabulaire et la terminologie utilisés semblent pourtant constituer une caractéristique identificatrice du paradigme de rattachement. Le matériau montre que des concepts tels que complexité, incertitude, paradoxe, dialogique, méta-niveaux, symbiose, interactivité ou réflexivité forment le cadrage conceptuel pour le moins révélateur de ces travaux. Ainsi peut-on citer ici, à titre illustratif quelques phrases dont on retrouve l'esprit dans l'intégralité du matériau :

*« La dialogique sujet/objet s'inscrit dans une dynamique de changement créatrice. »*

*« C'est cependant l'activation du savoir métacognitif qui fournit les connaissances de base essentielles au processus d'autorégulation (...). Un individu peut choisir d'appliquer délibérément des stratégies métacognitives telles que l'auto-interrogation ou l'auto-vérification, dans le but express de se donner un feedback plus exact sur l'opération de son système cognitif. »*

Dès lors, un premier constat s'impose ; s'il n'y a pas d'objets spécifiques du paradigme constructiviste, il existe en revanche une manière particulière de les évoquer, de les nommer. Sans doute, s'agit-il ici de l'une des manières de structurer le paradigme, puisque les énoncés, concepts, mots ou expressions qui s'y rattachent semblent avoir une valeur informative au moins égale à la théorie dont ils utilisent le langage [A. Chalmers 1987].

Un autre invariant pourrait résider dans l'affichage des objectifs scientifiques de recherche. En effet, la quasi-totalité des thèses examinées est marquée par une volonté compréhensive ou descriptive à visée modélisatrice et heuristique mais sans recherche d'une quelconque démonstration. Les chercheurs souhaitent ainsi offrir un nouveau cadre de pensée, produire des figures conceptuelles construites pour comprendre ou maîtriser les processus étudiés.

Si l'affichage est clair, on ne peut affirmer qu'il soit spécifique du paradigme constructiviste. Des travaux en management et en sciences sociales plus généralement, sont profondément marqués par leur volon-

té compréhensive et modélisatrice, sans appartenir cependant au courant constructiviste. Les projets scientifiques affichés, s'ils sont cohérents avec les postulats de cette épistémologie, n'en sont pour autant pas spécifiques. La visée compréhensive peut s'inscrire dans une épistémologie non constructiviste. Par exemple, dans son projet de saisir les contours d'une sociologie compréhensive, M. Weber [1922] souligne que l'on peut rendre le comportement intelligible en essayant de le comprendre, c'est-à-dire en dégagant le motif ou le complexe de motifs auquel il a obéi. Pour M. Weber, l'interprétation peut même devenir connaissance causale lorsqu'elle tente d'appréhender une relation entre des phénomènes devant laquelle le savoir nomologique est impuissant. Soulignons toutefois la tentative de certains travaux constructivistes pour dépasser la visée compréhensive en proposant des instruments de transformation des processus observés. Ce type de travaux, apparenté à la recherche ingénierique, ne convainc cependant que partiellement sur la spécificité du projet, très proche de la recherche-action.

Ainsi l'étude de quelques travaux montre, à l'évidence, qu'il n'existe ni d'objets réservés, ni de projets scientifiques dédiés au paradigme constructiviste. L'originalité de ces travaux pourrait alors résider dans le mode de génération des connaissances, susceptible de laisser place à des dispositifs méthodologiques singuliers.

### 2.1.2. *Les contradictions entre posture épistémologique et instrumentation*

L'analyse du matériau empirique conduit à s'interroger notamment sur la cohérence entre le positionnement épistémologique et le dispositif méthodologique, d'une part, sur la dimension praxéologique des connaissances produites, d'autre part.

- *Positionnement épistémologique et dispositif méthodologique*

Les thèses étudiées s'appuient sur une variété de méthodes allant de l'observation directe à l'étude de cas en passant par les méthodes biographiques et les méthodes d'analyse de type cartes cognitives. Cette dernière démarche a néanmoins de quoi surprendre si l'on se réfère en particulier aux affirmations de A. Huff [1990] concernant les cartes

cognitives, outils visant la description de la pensée des managers, leurs représentations mentales dans une perspective éminemment causale<sup>2</sup>. La logique de la carte cognitive s'assimile, selon les propos mêmes des auteurs de ces thèses, à une logique de « capture » de la pensée d'autrui. En ce sens, la réalité est présentée comme extérieure au chercheur. En outre, on pourrait comprendre l'utilisation des cartes cognitives comme le moyen de co-construire du sens avec les acteurs du terrain. Dans les faits, les écrits analysés ne tiennent guère compte de cette dimension, alors qu'il s'agit précisément de la conception développée par K. Weick dans la préface de l'ouvrage de A. Huff [1990].

De telles utilisations, systématiques dans les thèses de l'échantillon ayant recours aux cartes cognitives, attestent finalement de la contradiction existant entre l'inscription dans un paradigme et les objectifs et méthodes de recherche adoptés. Cela souligne la difficulté d'une démarche de recherche fidèle au paradigme affiché. Les autres thèses de l'échantillon ont toutes permis de relever des « incohérences épistémologiques » de même nature qu'illustrent les extraits ci-après :

*« Le choix du projet et son positionnement [constructiviste] impliquent une expérimentation dans une organisation. En effet, la compréhension des apports de la méthodologie ne peut se faire qu'à travers son utilisation dans une organisation, et qu'à partir d'observations faites sur les acteurs de cette organisation. Toutefois, nous avons choisi de réaliser ce projet dans un cadre un peu particulier, celui d'un laboratoire où est simulée la gestion d'une entreprise. Des groupes de cinq étudiants en troisième cycle de gestion simulent la gestion des principales fonctions d'une entreprise industrielle qui fabrique des compteurs électriques. »*

Pourtant, l'expérimentation s'inscrit ici dans le cadre du positivisme logique. La démarche qui vise à tester des relations élémentaires, en prenant appui sur des groupes artificiels isolés de leur contexte

---

<sup>2</sup> « *Maps designed to show causal association appear to be the most widely used cognitive map in the management literature. They include the ideas that causal associations are the major way in which understanding about the world is organized ; causality is the primary form of post hoc explanation of events, choice among alternative actions involves causal evaluation* » p. 28.

d'action, ébranle quelque peu l'idée de complexité, d'incertitude et d'empathie avec le terrain, constitutive du référentiel constructiviste.

« *Notre projet a pour but de proposer une méthodologie utilisant les cartes cognitives, qui aide les managers à déterminer leurs besoins en informations décisionnelles et d'en comprendre les apports (...). Dans ce sens, ce projet s'inscrit dans une démarche constructiviste et plutôt inductive que déductive.* »

Cette dernière phrase souligne l'assimilation hâtive et non justifiée existant entre le constructivisme, l'exploration et la démarche inductive, d'une part, le positivisme, la logique de test et l'hypothético-déduction, d'autre part. En effet, deux grands processus de production des connaissances coexistent : l'exploration et le test. L'exploration répond à l'intention de créer de nouvelles articulations théoriques entre des concepts et/ou d'intégrer de nouveaux concepts dans un champ théorique donné. Le test se rapporte à la mise à l'épreuve de la réalité d'un objet théorique. L'orientation vers l'un ou l'autre de ces processus n'est pas neutre quant au positionnement épistémologique des travaux entrepris. Si le processus de test situe la recherche dans le paradigme positiviste en empruntant la démarche logique de l'hypothético-déduction, le processus d'exploration nécessite de procéder de manière inductive ou abductive, en allant du particulier à des conjectures plus générales et il ne saurait être rattaché *a priori* à un paradigme particulier [S. Charreire, F. Durieux 1999]. Bien que le chercheur dans ce dernier cas « construise des connaissances », il n'en est pas pour autant constructiviste. L'ensemble des paradigmes peut accueillir les recherches exploratoires, et les travaux d'inspiration positiviste en la matière sont nombreux. Le raisonnement abductif ne constitue pas une spécificité des travaux constructivistes et ne saurait être suffisant pour justifier de l'ancrage épistémologique.

Il convient dès lors de chercher ailleurs l'originalité de telles recherches. Une particularité pourrait se situer dans le rapport qu'entretiennent ces recherches avec la pratique.

- *Rapport à la pratique*

Le rapport à la pratique s'entend ici à deux niveaux : l'interaction entre le chercheur et son terrain ; le caractère praxéologique des recherches produites.

Dans une majorité de thèses, l'adhésion à l'une des hypothèses fondatrices du constructivisme, (connaissance produite comme reflet de l'expérience cognitive) est justifiée par l'expérience complexe que les auteurs font du terrain, comme le souligne l'argumentation suivante :

*« Un réseau stratégique en tant qu'action stratégique est un processus volontariste complexe produit par des acteurs qui se produisent ainsi eux-mêmes. On ne comprend ce type d'action stratégique et leurs résultats – la forme en réseau qui en résulte – qu'en faisant l'expérience de la complexité, en construisant des repères dans l'incertain. »*

Ces remarques laissent à penser que l'on ne peut comprendre un phénomène qu'en en faisant l'expérience. Or, de célèbres recherches en management ne correspondent en aucune manière à cette conception. Par exemple, fallait-il que H. Simon participe lui-même à des décisions stratégiques pour mettre à jour le concept de rationalité limitée ? Fallait-il encore que K. Weick soit présent sur le terrain pour étudier l'incendie de Mann Gulch ? Fallait-il enfin que W. Starbuck et F. Milliken assistent à l'ensemble du processus décisionnel du lancement de la navette Challenger pour l'analyser ? L'utilisation fréquente de données secondaires par des chercheurs dont les constructivistes revendiquent la proximité pose la question de l'interaction avec le terrain de manière élargie.

La totalité de l'échantillon insiste en outre sur la dimension praxéologique des connaissances produites et, le plus souvent, de la manière suivante :

*« Il s'agit de rendre ce modèle actionnable, c'est-à-dire d'en produire une connaissance enseignable qui favorise l'émergence de représentations nouvelles, soutenant le développement d'un apprentissage individuel et collectif. »*

*« La méthodologie adoptée induit un questionnement sur le rôle d'accompagnement du chercheur dans la conduite d'une recherche-action : informateur, médiateur et sensibilisateur (...). La re-*



*cherche s'inscrira donc dans une dialectique permanente entre théorie et pratique. »*

L'orientation pragmatique constitue à cet égard l'un des éléments structurants du constructivisme le mieux respecté par les auteurs des thèses. Mais si cette démarche révèle une particularité des écrits constructivistes, il n'en reste pas moins vrai que la frontière avec la recherche-action reste ténue, de l'aveu même de leurs auteurs. Cette démarche présente des similitudes avec la recherche-action, en ce qu'elle s'attache à donner prise à l'intelligence des acteurs, tout en favorisant leur part de réflexivité et d'apprentissage pour améliorer la situation que connaissent les acteurs [G. Koenig 1993]. Pourtant, la recherche-action n'étant pas seulement constructiviste, il semble qu'il n'existe pas à ce jour de dispositif méthodologique dédié aux postulats de ce paradigme. Dans un souci de légitimation de ces démarches, il serait pourtant pertinent de disposer de méthodes spécifiques pour rendre compte des processus de co-construction des connaissances et de leur dimension praxéologique.

Les récentes thèses françaises analysées révèlent ainsi l'absence d'objets, d'objectifs et de méthodes propres aux constructivismes. Les recherches permettent néanmoins d'affirmer que les sciences de gestion étudient effectivement les construits sociaux et que les connaissances produites sont elles-mêmes des construits sociaux.

Dans cette perspective, le chercheur qui observe et/ou modélise des constructions ne s'inscrit pas *a priori* dans un paradigme particulier. Trop souvent en effet, la justification de l'appartenance paradigmatique n'est expliquée que par l'intérêt pour des construits sociaux. Or, les sciences sociales, dans leur globalité, et en particulier les sciences de gestion, s'intéressent par nature aux constructions sociales telles que les représentations, discours, apprentissages, décisions, processus de gestion et autres dynamiques organisationnelles.

À l'examen des contenus des thèses, une ambiguïté fondamentale mérite finalement d'être relevée : la confusion systématique entre constructivisme-objet, imputé aux acteurs et constructivisme méthodologique de l'observateur chercheur. L'étude des constructions sociales n'implique pas, en effet, l'adhésion au paradigme constructiviste.

## **2.2. *La connaissance constructiviste : la question de la validité***

L'enjeu de la science est de développer des connaissances dans une démarche cumulative avec une volonté de diffusion au sein d'une communauté scientifique. En effet, avant même d'émettre son message, le chercheur doit le circonscrire en permettant au lecteur d'apprécier l'objectif de recherche, sa volonté initiale, l'option épistémologique retenue, les référents théoriques utilisés, la démarche méthodologique, ses limites éventuelles et le statut de la connaissance à diffuser. Ces précisions sont de véritables préalables à l'appréciation des travaux produits. Par appréciation, il ne faut pas entendre des critères universels de jugement, mais plutôt des clés pour comprendre une volonté et une logique qui ont mobilisé le chercheur. Il apparaîtrait tout à fait légitime que chaque paradigme ait ses propres clés d'entrée. En outre, les recherches ne peuvent avoir un caractère cumulatif qu'à l'intérieur d'une même école de pensée [G. Koenig 1993]. Cette remarque pose plus largement la question des logiques d'emprunt chez les constructivistes.

Deux ensembles de questions naissent alors à la lecture de travaux s'inscrivant dans ce paradigme :

– Quels sont les emprunts théoriques effectués ? S'agit-il d'appuis sur les seuls auteurs ayant déjà œuvré pour le développement des connaissances « constructivistes » ou observe-t-on des emprunts multiples, sans logique *a priori* ?

– Que révèle le bouclage théorique effectué entre la mobilisation conceptuelle initiale et le fruit du projet de recherche ?

Les travaux doctoraux étudiés ne montrent pas une logique qui s'appuierait sur les seuls chercheurs constructivistes. Ainsi, l'emprunt explicite à des auteurs dont personne ne peut contester l'ancrage des travaux dans une épistémologie positiviste, tels que M. Porter, A. Huff, K. Eisenhardt ou encore J. Pfeffer et G. Salancik est fréquent. Les revues de littérature montrent à l'évidence qu'il ne s'agit pas seulement de simples citations de ces auteurs, ni même de leur utilisation pour la construction du projet de recherche. Il s'agit plutôt d'une véritable capitalisation et d'un processus d'élaboration des propositions de recherche

à partir de travaux conçus dans le cadre du positivisme logique. Plus fondamentalement, ceci renvoie à la question déjà ancienne soulevée par T. Kuhn [1983] concernant l'incommensurabilité des paradigmes. En effet, la signification, l'interprétation des concepts dépendent éminemment du cadre théorique dans lesquels ils sont développés. P. Feyerabend [1979] énonce même que, dans certains cas, les principes fondamentaux de deux paradigmes rivaux sont si étrangers qu'on ne peut formuler les concepts d'une théorie avec les termes de l'autre. Il devient alors impossible de comparer logiquement les énoncés d'observation. Pas plus, ajoute-t-il, qu'il n'est possible de déduire logiquement les conséquences d'une théorie à partir des principes de la théorie rivale. Ces paradigmes suscitent alors des conceptions de la « normalité » incompatibles entre elles. Par conséquent, les tenants de paradigmes rivaux vivent en quelque sorte dans des mondes différents.

Comment réconcilier dès lors des positions dont les fondements sont si éloignés qu'il ne peut s'instaurer de véritable communication ? Comment concilier une démarche dans laquelle l'observant tente de rendre compte, d'expliquer, de limiter les biais, de perturber au minimum les situations de gestion, et une démarche d'intervention dans laquelle l'interaction avec les acteurs est totalement assumée ? Selon nous, une telle césure reste vraie, y compris lorsque, au sein d'une même recherche, s'enchaînent des phases où le chercheur est observateur et d'autres où il est davantage intervenant. Sur ce point, l'intégralité des thèses analysées ne développe aucun discours particulier. Finalement, on ne saisit pas clairement comment s'effectue le passage entre la mobilisation des construits théoriques initiaux et les connaissances proposées par les chercheurs constructivistes, ou encore le passage, au sein d'un même processus de recherche, d'une posture positiviste à une posture constructiviste. Cette dernière remarque pose plus largement la question de la discussion théorique qui nécessite d'articuler des concepts préparatoires et une investigation empirique.

D'aucuns pourraient toutefois s'interroger sur l'opportunité de raisonner dans les recherches en gestion, en termes de paradigme voire d'incommensurabilité. La gestion, discipline trop jeune pour afficher des paradigmes stabilisés ou incommensurables, se situerait plutôt dans une

période antérieure à la formation d'un paradigme, marquée par des discussions sur les méthodes légitimes, les problèmes, les solutions acceptables qui définissent des écoles plus que des paradigmes.

Il nous semble pourtant qu'en gestion, comme dans toute science sociale, se développent des conceptions du monde incompatibles entre elles où, d'un côté le chercheur tente de rendre compte de la réalité tandis que de l'autre il interagit avec elle. Comme le suggère T. Kuhn [1983, p. 124], il s'agit d'un profond changement de forme visuelle (*Gestalt*) : l'univers discursif, les règles de conduite de la recherche se situent dans des mondes distincts.

En outre, les travaux analysés ne sauraient constituer une invitation à entrer dans la logique constructiviste puisque la restitution des connaissances reste le plus souvent linéaire (revue de la littérature, développements épistémologique et méthodologique, terrain, résultats et conclusion). Au-delà, elle ne permet pas d'appréhender le mode spécifique de génération des connaissances. Est-il d'ailleurs possible de rendre compte de la démarche constructiviste autrement que séquentiellement ? En ce sens, le projet constructiviste relève d'un véritable défi. Le tableau 2 rend compte de la mise en œuvre pratique du constructivisme dans les projets de recherche et des principaux problèmes identifiés.

## **Conclusion**

L'objectif de cet article était de « revisiter » les travaux constructivistes en management en explorant la question de la cohérence épistémologique avec la méthode de recherche. La volonté initiale de s'appuyer sur des thèses avait une vocation illustrative plus que démonstrative, eu égard à la portée limitée quoique révélatrice de ce *corpus* empirique. Les observations effectuées révèlent des tendances lourdes sans que l'on puisse trouver d'ailleurs, parmi les seize thèses examinées, des cas qui réussissent mieux que d'autres à appliquer les éléments structurants du constructivisme. Seules la dimension praxéologique, l'orientation pragmatique constituent des postures correctement

assumées dans la moitié des thèses, bien que la frontière avec la recherche-action reste mal explicitée.

**Tableau 2 – Des intentions constructivistes à la mise en œuvre pratique : le problème de la cohérence dans les recherches constructivistes en management**

La numérotation entre crochets renvoie au matériau empirique situé (en annexe)

Questions épistémologiques	Éléments structurants du constructivisme	Mise en œuvre pratique	Illustrations	Principaux problèmes identifiés
Statut de la réalité	Négation du présupposé ontologique	Justification du positionnement de la recherche par l'observation de construits sociaux [toutes les thèses]	« Le réseau comme construction sociale » [11] « La veille stratégique comme processus organisationnel complexe » [6]	Confusion entre constructivisme objet, imputé aux acteurs et constructivisme méthodologique de l'observateur-chercheur
Mode de génération de la connaissance	Co-construction des problèmes avec les acteurs	Absence de méthode spécifique au constructivisme [toutes les thèses]  Incohérence entre le choix de la méthode et la posture épistémologique [1], [3], [5], [7], [14], [16]	Recours aux études de cas, à l'observation directe, à la recherche-action...  Recours aux cartes cognitives dans une logique causale [5], [16] ou recours à l'expérimentation <i>in vitro</i> dans une perspective positiviste [3]	Des justifications contestables de l'ancrage paradigmatique ayant trait au caractère empirique de la recherche ou à son statut exploratoire
Statut du résultat de la recherche	Projet de connaissance et orientation pragmatique	Absence de projets spécifiques [2], [3], [5], [6], [7], [8], [9], [11], [13], [14], [16]  Sauf  Projet ingénierique	« Comprendre les processus de communication inter-organisationnelle » [9] « Comprendre la décision stratégique » [16][2]	Des recherches à visée le plus souvent strictement compréhensive

---

		explicite [1], [4], [10], [12], [15]		Des frontières avec la recherche-action parfois ténues
Critères de validité	Adéquation Enseignabilité	La discussion sur la validité, le caractère cumulatif, la diffusion est absente. La logique d'emprunts conceptuels pour l'élaboration de la recherche n'est pas discutée.		

Il apparaît que la posture constructiviste révèle grand nombre de difficultés dans un monde encore marqué par le paradigme positiviste. Comme le suggère T. Kuhn [1983], la science est élaborée par des individus pour lesquels il n'est guère facile, politiquement, institutionnellement et scientifiquement de s'opposer au paradigme dominant, reflet du consensus qui prévaut dans la communauté scientifique [B. Jarosson 1992]. La posture constructiviste constitue ainsi un double défi lié non seulement au positionnement institutionnel mais encore aux difficultés de son instrumentation. Par nature, le constructivisme ne peut être mis en œuvre qu'avec beaucoup de difficultés dans les travaux en gestion. Son rôle est alors probablement d'infléchir la démarche de recherche dans son ensemble, ou encore l'interprétation des résultats dans une perspective moins mécaniste.

Afin de dépasser les contraintes opérationnelles auxquelles ils doivent souvent se soumettre, des travaux de plus en plus nombreux se réclament de positions aménagées, empruntant des éléments aux paradigmes dominants. Par exemple, la posture de A. Miles, M. Huberman [1991] les invite à se réclamer d'un positivisme aménagé. En ce sens, ce positionnement est significatif de la profusion et des superpositions épistémologiques en gestion. Si l'on en croit J.L. Le Moigne [1995], cette diversité des lectures possibles des paradigmes ne doit pas cacher les complémentarités plus que les antagonismes des différents courants. Il se dégage même l'idée d'un véritable *continuum* entre constructivisme radical et modéré, voire entre constructivisme modéré et positivisme aménagé. L'opposition tranchée entre positivisme et constructivisme suscite même, depuis quelques années déjà, des propositions de dépassement [B. Bernstein 1983 ; A. Lee 1991]. Ainsi, ce que l'on croyait relever d'un saut paradigmatique à la Kuhn tend de plus en plus à être présenté comme un ensemble de propositions réconciliables, ou tout du moins, « aménageables ». La raison de cet effort de réconciliation ou de « récupération » tient justement au fait que l'opérationnalisation des recherches constructivistes nécessite parfois ce type d'ajustement. Cependant cet aménagement des paradigmes, discutable selon nous, rend nécessaire une réflexion spécifique mettant en évidence les présupposés épistémologiques des recherches en ma-



nagement [M. Girod-Séville, V. Perret 1999] dont les implications en termes d'instrumentation et de nature des résultats ne doivent pas être sous-estimées. Ces éléments sont en effet les bases d'une production de connaissances cumulables.

Ainsi, pour éclairer la problématique de la cohérence des recherches en management avec le constructivisme, il importait de montrer que les fondements du constructivisme apparaissent bien stabilisés aujourd'hui et l'appropriation des principaux postulats bien opérée par les chercheurs en gestion. En revanche, cette maturité s'exprime plus difficilement dans la dimension opérationnelle. L'analyse souligne en particulier l'absence d'objets et d'objectifs de recherche propres au constructivisme, le manque de dispositifs méthodologiques spécifiques voire l'inadéquation entre l'instrumentation et le paradigme de référence. De plus, si le mode de production de connaissances est présenté comme typique par les auteurs, rien ne permet en revanche d'en affirmer le caractère discriminant par rapport à d'autres postures épistémologiques. Enfin, la volonté d'inscrire ces travaux dans la communauté scientifique appelle une explicitation des logiques d'emprunts, des processus cumulatifs et des dynamiques de diffusion.

De manière générale, il apparaît clairement que des confusions sont constamment opérées entre les construits sociaux étudiés dans toute science sociale et l'ancrage constructiviste présenté comme une nécessité. Ces constats invitent sans doute à une relecture moins caricaturale des positivismes qui n'interdisent pas, bien au contraire, l'étude des constructions sociales.

## Bibliographie

- Baumard P. [1997], « Constructivisme et processus de recherche : l'émergence d'une posture épistémologique chez le chercheur », *Cahiers du LAREGO*, UVSQ, n° 27.
- Berger P., Luckman T. [1966], *The Social Construction of Reality*, Doubleday and Company Inc.
- Bernstein B. [1983], *Beyond Objectivism and Relativism*, Basic Blackwell.

- Chalmers A. [1987], *Qu'est-ce que la science ? La Découverte*.
- Chanal V., Lesca H., Martinet A.C. [1997] « Recherche ingénierique et connaissances procédurales en sciences de gestion : réflexions épistémologiques et méthodologiques », *Revue Française de Gestion*, novembre-décembre, p. 41-51.
- Charreire S., Durieux F. [1999] « Explorer et tester », chapitre 3, in R.A. Thiétart et coll., *Méthodologie de Recherche en Management*, Dunod, p. 57-80.
- DiMaggio P., Powell W. [1983], « The Iron Cage Revisited : Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields », *American Sociological Review*, vol. 48, p. 147-160.
- Feyerabend P. [1979], *Contre la méthode*, Seuil.
- Giordano Y. [1991], « Décision et organisations : quelles rationalités », *Économies et Sociétés*, Série SG, n° 17, avril, p. 161-194.
- Girod-Séville M., Perret V. [1999] « Fondements épistémologiques de la recherche », chapitre 1, in R.A. Thiétart et coll., *Méthodes de recherche en management*, Dunod, p. 13-33.
- Hudson L., Ozanne J.L. [1988], « Alternative Ways of Seeking Knowledge in Consumer Research », *Journal of Consumer Research*, vol. 14, p. 508-521.
- Huff A. (Ed) [1990], *Mapping Strategic Thought*, John Wiley.
- Jarillo J. [1993], *Strategic Networks. Creating the Borderless Organization*, Butterworth-Heinemann.
- Jarosson B. [1992], *Introduction à la philosophie des sciences*, Seuil.
- Koenig G. [1993], « Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles », *Revue de Gestion des Ressources Humaines*, n° 9, novembre, p. 4-17.
- Kuhn T. [1983], *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion.
- La Ville (de) V.I. [1997], « Recherche idiographique et enjeux du processus de modélisation dans le champ de la stratégie », Actes du Colloque *Constructivisme(s) et sciences de gestion*, Lille, octobre, tome 2, p. 269-281.

- Lee A. [1991], « Integrating Positivist and Interpretative Approaches to organizational Research », *Organization Science*, vol. 2, n° 4, p. 342-365.
- Le Moigne J.L. [1990], « Épistémologies constructivistes et sciences de l'organisation », in A.C. Martinet (Coord.) *Épistémologies et sciences de gestion*, Économica, chapitre 3, p. 81-141.
- Le Moigne J.L. [1995], *Les épistémologies constructivistes*, PUF.
- Martinet A.C. (Coord.) [1990], *Épistémologies et sciences de gestion*, Économica.
- Miles A., Huberman M. [1991], *Analyse des données qualitatives*, De Boeck Université.
- Moisdon J.C., Tonneau D. [1982], « Gestion de la complexité : l'exemple des laboratoires de biochimie de l'Assistance Publique de Paris », *Économie et Sociétés*, Série SG, vol. 16, n° 2, p. 1501-1539.
- Piaget J. [1970], *L'épistémologie génétique*, PUF.
- Roy B. [1992], « Science de la décision ou science de l'aide à la décision ? », *Revue internationale de systémique*, vol. 6, n° 5, p. 497-529.
- Scott R. [1994], « Institutional Analysis. Variance and Process Theory Approaches », in R. Scott, W. Richard, J. Meyer J. et al., *Institutional Environments and Organizations. Structural Complexity and Individualism*, Sage Publications.
- Simon H. [1990], *Sciences des systèmes, sciences de l'artificiel*, Dunod.
- Thorelli H. [1986], « Networks : Between Markets and Hierarchies », *Strategic Management Journal*, vol. 7.
- Von Glasersfeld E. [1988], « Introduction à un constructivisme radical », in P. Watzlawick (Éd.), *L'invention de la réalité*, Seuil.
- Weber M. [1965], *Essai sur la théorie de la science*, Plon [1<sup>ère</sup> éd. 1922].

## Matériau empirique

[1], Thèse 1, [1997], objet : la veille stratégique

[2] Thèse 2, [1996], objet : les processus de décision

- [3] Thèse 3 [1997], objet : la détermination des besoins en informations,
- [4] Thèse 4 [1993], objet : la création d'entreprise
- [5] Thèse 5 [2000], objet : les processus stratégiques
- [6] Thèse 6 [1997], objet : la veille stratégique
- [7] Thèse 7 [1993], objet : le management
- [8] Thèse 8 [1995], objet : la gestion du départ du salarié de l'organisation
- [9] Thèse 9 [1997], objet : la communication inter-organisationnelle
- [10] Thèse 10 [1996], objet : la planification
- [11] Thèse 11 [1993], objet : les réseaux stratégiques
- [12] Thèse 12 [1996], objet : l'apprentissage organisationnel
- [13] Thèse 13 [1995], objet : le dirigeant et le changement
- [14] Thèse 14 [1996], objet : l'éthique en management
- [15] Thèse 15 [1993], objet : la stratégie des entreprises de services,
- [16] Thèse 16 [1997], objet : la décision du dirigeant